

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA – N° 01B68-22-0095

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) a besoin de distribution de la surveillance des médias électroniques, une fonction essentielle pour aider AAC à cerner et à suivre les tendances et les questions d'intérêt public actuelles et nouvelles qui font l'objet de reportages dans les médias.

Le but du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à :

Densan Consultants Ltd.
250, avenue City Centre, bureau 611
Ottawa (Ontario)
K1R 6K7

Toutefois, avant d'attribuer le contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences stipulées dans le présent préavis, en présentant un énoncé des capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'appel d'offres, soit par le service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, le contrat sera attribué au fournisseur présélectionné susmentionné.

Titre du projet

Services de surveillance des médias électroniques

Contexte

La distribution de la surveillance des médias électroniques est une fonction essentielle pour aider AAC à cerner et à suivre les tendances et les questions d'intérêt public actuelles et nouvelles qui font l'objet de reportages dans les médias.

Depuis plusieurs années, les agents de surveillance des médias de la Direction générale des affaires publiques ont accès à NewsLink pour surveiller efficacement les médias nationaux et internationaux et pour produire quotidiennement des documents, comme des coupures de presse. L'entreprise Densan Consultants Ltd a créé le système NewsLink, conçu pour la distribution de la surveillance des médias électroniques et utilisé à l'échelle du gouvernement fédéral.

Le contrat a déjà été attribué à Densan Consultants, puisqu'il est le seul fournisseur capable de continuer l'entretien du système NewsLink, qu'il a développé et créé.

Objectif

Densan Consultants assurera le soutien technique, l'entretien et les améliorations continues du système NewsLink cinq jours par semaine (du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30).

Portée des travaux

Le contrat comprend ce qui suit :

- Tout nouvel élément élaboré par Densan (p. ex. moteur de recherche amélioré, avis électroniques, soutien des dispositifs sans fil, etc.) est mis gratuitement à la disposition d'AAC aux termes du présent contrat;
- Mises à niveau de logiciel, sans frais, pendant la période d'entretien;
- Hébergement du système de suivi des médias d'AAC sur un serveur Densan;
- Soutien téléphonique illimité de 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés);
- Soutien technique téléphonique et sur place pour tous les programmes logiciels de NewsLink;
- Restructuration des pages Web, fonctions personnalisées et migration de serveur;
- Mises à niveau gratuites de toutes les nouvelles versions de logiciels NewsLink achetées par le client;
- Résolution de problèmes sans frais (correction de bogues) aux modules logiciels de NewsLink;
- Remises pour l'achat de nouveaux produits NewsLink lorsqu'ils sont offerts;
- Participation gratuite à toutes les activités du groupe d'utilisateurs de NewsLink pour toutes les ressources désignées du client.

Produits livrables et calendrier

Densan fournira à la DGAP d'AAC des services d'entretien du système Newslink et des services de soutien comme il est décrit dans la portée des travaux (cinq jours par semaine, avec un remplaçant capable d'accéder à tous les logiciels et à toutes les versions).

Lieu des travaux

Les travaux seront réalisés dans les locaux de l'entrepreneur, et aucun déplacement n'est nécessaire. Aucuns frais de déplacement ne seront donc remboursés dans le cadre du contrat.

Qualifications essentielles minimales

Afin de satisfaire aux exigences du présent contrat, le fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il est en mesure de respecter les conditions susmentionnées.

Exception au règlement du gouvernement du Canada

L'article 6 de la partie 10.2.1 du *Règlement sur les marchés de l'État* du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres. L'exception liée au présent PAC est la suivante :

d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. »

Dispositions justifiant l'appel d'offres limité selon les accords commerciaux

L'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord sur le commerce intérieur permettent à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres selon la condition suivante :

b) « lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant »

Justification du choix du fournisseur présélectionné

AAC dispose d'une licence d'utilisation à perpétuité du produit Densan NewsLink. Densan Consultants est le seul fournisseur autorisé de services de soutien pour NewsLink.

Densan NewsLink a mis au point le service de coupures de presse d'AAC et assuré son maintien; par conséquent, il s'agit du seul fournisseur qui peut continuer l'entretien. Le service fourni permet à AAC de produire des coupures de presse chaque jour et selon les besoins tout au long de l'année.

Durée du contrat

Le contrat s'échelonne du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et prévoit trois (3) périodes supplémentaires d'un an.

Estimation des coûts

On prévoit attribuer un contrat de service au fournisseur d'un montant de

56 400,00 \$, TVH en sus (7 332 \$) = 63 732,00 \$

Ventilation des coûts par exercice financier pour le contrat pluriannuel :

Première année : 14 100,00 \$ (TVH en sus)

Première année d'option : 14 100,00 \$ (TVH en sus)

Deuxième année d'option : 14 100,00 \$ (TVH en sus)

Troisième année d'option : 14 100,00 \$ (TVH en sus)

Chargé de projet

James Voldock

Gestionnaire, Services des médias

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1341, chemin Baseline

Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Tél. : 613-462-8463

Adresse électronique : James.Voldock@AGR.GC.CA

Autorité contractante

Kyle Harrington

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Section de la passation des contrats de services professionnels
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Courriel : kyle.harrington@agr.gc.ca

Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à répondre aux exigences spécifiées peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent avis avant la date de clôture.

L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

Date et heure limites de présentation des énoncés de capacités : **16 Décembre 2022 à 12 :00 PM** . Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante :

Courriel : kyle.harrington@agr.gc.ca

Numéro de la demande : PAC n° 01B68-21-0095

L'énoncé de capacités doit être envoyé d'ici la date de clôture. Les énoncés de capacités reçus d'ici la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres s'avère nécessaire. Les fournisseurs qui auront soumis un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'attribuer un contrat sans appel d'offres additionnel.

Si vous avez des questions concernant ce préavis, veuillez vous adresser à l'agent des contrats désigné plus haut en mentionnant le numéro d'appel d'offres d'AAC (01B68-21-0095) et la date de clôture du PAC.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.